



PROJET SITE TOUR EIFFEL

COMPTE-RENDU

REUNION PUBLIQUE DU 4 JUILLET 2019

Une soixantaine de personnes a participé à la réunion publique « point d'étape de la concertation sur le projet lauréat site Tour Eiffel » qui s'est tenue le 4 juillet de 19h à 21h au Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland (4^e arrondissement).

Étaient présents à la tribune afin de présenter le projet et de répondre aux questions :

- Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité ;
- Jean-François MARTINS, adjoint à la maire de Paris en charge du tourisme, du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- Pénélope KOMITES, adjointe à la maire de Paris en charge des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité et des affaires funéraires ;
- Catherine GARRETA, médiatrice, garante de la concertation désignée par la Commission Nationale du Débat Public ;
- Mary BOWMAN, paysagiste, mandataire de l'équipe du projet OnE ;
- Jean-François MANGIN, directeur de projet à la mission Tour Eiffel de la Ville de Paris ;
- Léa GOLFIER, urbaniste de l'agence Ville Ouverte en charge de la concertation.

Étaient également présents dans la salle :

- Pierre Gaboriau, conseiller de Paris et élu du 16^e arrondissement,
- Plusieurs membres de l'équipe du projet OnE ;
- Des représentants des services techniques de la Ville de Paris ;
- Léa CLAVERIE, urbaniste de l'agence Ville Ouverte en charge de la concertation.

La réunion s'est déroulée de la manière suivante :

- rappel du contexte et des objectifs, du calendrier
- rappel des grands principes du projet
- présentation des temps de rencontres, du calendrier et outils de la concertation
- point d'observation de la démarche, à date, par la garante de la concertation
- échanges et questions-réponses avec le public sur la base de la présentation des retours de la concertation.

→ Le support de présentation est disponible en téléchargement : www.concertationsitetou Eiffel.fr

Ce compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte, en charge de la concertation.



↑ Une soixantaine de personnes a participé à la réunion au Pavillon de l'Arsenal le 4 juillet

1. CE QUI A ÉTÉ ACTÉ PAR LES ÉLUS SUITE AUX ÉCHANGES

Les échanges lors de la réunion publique ont permis aux élus de la Ville de Paris de mieux comprendre les questionnements, inquiétudes ou propositions des participants. Il en a résulté un certain nombre d'engagements dont voici un résumé, le détail des échanges se trouvant dans les pages suivantes :

- Les espaces de stationnement ciblés sur l'avenue Georges-Mandel sont une capacité maximale identifiée par le maître d'œuvre au stade du concours. Aucune place de parking pour cars de tourisme ne sera créée avenue Georges Mandel.
- L'aménagement proposé au Trocadéro est un espace en gradins permettant d'apprécier la vue sur le grand site, de se poser et d'offrir un nouvel espace vert. Celui-ci n'est pas destiné à accueillir d'évènements regroupant 12 000 personnes comme cela a pu être évoqué.
- Le projet propose d'accueillir des évènements sur des nouveaux espaces minéraux afin de protéger les espaces verts et jardins de la détérioration, tout en veillant à limiter les nuisances pour les riverains.
- Le projet, dont les études de conception sont en cours sur la base du rendu du concours, va s'affiner et un plan ou un schéma de circulation sera produit au cours des prochains mois pour permettre à toutes et tous de mieux comprendre le projet.
- L'information sur le projet se poursuivra tout au long de la vie du projet grâce à la mise à jour du site internet, la tenue d'une réunion publique d'information avant la fin d'année 2019 et le cas échéant une présentation dans les conseils de quartier des arrondissements.

2. INTRODUCTION

Jean-Louis **MISSIKA**, rappelle que la concertation se déroule jusqu'au 13 juillet et que cette réunion publique n'est pas une clôture mais un temps d'échange, un point d'étape. Un bilan de la concertation sera ensuite dressé, il viendra documenter la démarche et en synthétiser les apports. Cette concertation dépasse la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, qui constitue un des sujets abordés.

Une garante nommée par la Commission nationale du Débat public (CNDP) accompagne la Ville de Paris dans ce processus de dialogue.

Mary **BOWMAN**, précise que le projet OnE a été désigné lauréat il y a seulement un mois. La phase de diagnostic est en cours et l'équipe va enrichir le projet de tous les échanges avec les acteurs, les services et parties prenantes, ainsi que le grand public.

L'aménagement du site a un impact sur ce quartier qui a un patrimoine riche. Un périmètre de projet à l'horizon 2023 a été défini, dans lequel viendront s'insérer des installations des Jeux Olympiques et du Grand Palais éphémère. Le projet vise un respect du site, et il cherchera à offrir une continuité des matériaux, une diversité humaine et écologique, et une offre travaillée pour les touristes et les riverains.

Ariane **BOULEAU-SAIDE**, rappelle le calendrier du projet. Les études de conception et l'étude d'impact vont se poursuivre afin de déposer des demandes d'autorisations. En 2020, une enquête publique aura lieu et les travaux démarreront en 2021.



Catherine **GARRETA**, rappelle que son rôle consiste à veiller à ce que le public puisse donner son avis et poser des questions. Les enjeux de projet ne sont pas simples, il aura un impact pour les riverains, les habitants aux alentours, mais il a aussi pour objectif de faire « revenir » les Parisiens à la Tour Eiffel et d'améliorer l'accueil des touristes. Trouver les moyens de mobiliser tous ces publics est un défi, d'où l'intérêt des ateliers organisés et de l'immersion.

Un mois seulement après la désignation d'une équipe, le projet proposé est une esquisse, et cette concertation se tient en amont d'un certain nombre de décisions. Les participants ont donc pu avoir l'impression de réponses imprécises à leurs questions, car des réflexions, des études et des arbitrages sont encore en cours et à venir.

« C'est un défi de mobiliser tous les publics concernés par ce projet ! »

3. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Après l'introduction, les participants ont été invités à interagir et poser des questions au fur et à mesure de la présentation des retours de la concertation. La présentation des retours de la concertation, à date, a été structurée autour de 3 thématiques :

- mobilité ;
- usages, confort et environnement ;
- services et commerces.

La synthèse ci-dessous reprend les questions qui en ont découlé, et les réponses formulées à ce stade.

A. MOBILITES ET CIRCULATION

- *Quand on vient du 15^e pour aller dans le 16^e, il n'y aura plus que le pont Bir Hakeim ! Il faudrait aussi pouvoir tourner à gauche pour prendre la rue Lenôtre et rejoindre le boulevard Delessert.*
- *En venant du 16^e pour aller vers le 15^e le pont de Bir-Hakeim est bouché, même le bus prend le pont d'Iéna.*
- *Sous le boulevard Delessert il y a 3 étages de parkings, et une entrée par laquelle on accédait par la rue Beethoven.*
- *Sur le quai de New York, une voie de chaque côté en trémie ça ne va pas suffire, les Parisiens ont besoin de se déplacer !*
- *Nous ne comprenons pas grand-chose entre les propositions pour les piétons, les voitures ... Il faudrait un plan de circulation additionnel au dossier pour voir comment tout cela fonctionne ! Actuellement, c'est difficile de se faire une idée de ce qu'il se passera.*
- *Comment sont prévus les tournes à gauches et à droites sur la place du Trocadéro ? Aller de l'allée Paul Doumer jusqu'à Kléber ?*
- *Il y a un vrai enjeu de fluidité dans les boulevards. C'est la catastrophe le boulevard Delessert est embouteillé du matin au soir. J'ai besoin que vous nous rassuriez sur la fluidité...*
- *Attention à ne pas reproduire la situation du boulevard Saint-Marcel, il faut 15 minutes pour parcourir le boulevard !*

En réponse, il est précisé que l'équipe lauréate mène en parallèle de nombreuses réunions avec les services de la Ville, la RATP et tous les acteurs concernés par les sujets de circulation. Le plan proposé n'est pas figé, notamment les scénarios pour l'organisation des voies sur le quai Branly devant la Tour Eiffel et pour la place du Trocadéro. L'équipe échange et recueille différents avis pour retravailler l'esquisse et produire l'Avant-Projet (AVP). L'objectif est de donner la priorité aux piétons, d'apporter plus de services et de définir des entrées fonctionnelles bien identifiées.

La possibilité de permettre de tourner vers l'avenue Albert de Mun ou la rue Lenôtre est à l'étude. Actuellement il y a un bien une barrière, un rebord entre les 2 voies qui entrent dans la trémie, mais le travail est en cours. L'équipe a bien conscience de l'enjeu de la liaison entre les deux ponts.

De plus, [les services de la Ville de Paris précisent](#) que sur la rive droite, il n'y a pas de suppression de voies par rapport à la situation actuelle. Sur la rive gauche, il y aura *a priori* 2 voies en trémie en sortant de Paris, et une option est à l'étude d'une ou de deux voies en entrant dans Paris.

Par ailleurs, concernant les impacts des aménagements sur le Boulevard Delessert, l'accessibilité des riverains doit être garantie, ce sera un point d'attention obligatoire avec l'équipe. Concernant la publication d'un document complémentaire de synthèse sur les différents modes de déplacement, des plans partiels figurent dans le dossier du concours mais il y en aura d'autres. L'étude d'impact environnementale est en cours et elle comportera une modélisation des reports et de la circulation, des carrefours.

Les élus ajoutent que la place de la République a été aménagée sur le même principe que la Place du Trocadéro, consistant à remplacer un cercle par un double sens sur un demi-cercle (fer à cheval). Cela fonctionne très bien, même si cela avait suscité de nombreuses inquiétudes ou oppositions au moment de l'aménagement. L'aménagement de la Place de la Bastille est en cours : « on nous avait promis l'enfer » et le tourne à gauche fonctionne. Ce sont deux places plus circulées que celle du Trocadéro.

L'équipe et la Ville vont continuer à travailler le plan de déplacement et les études de flux. Il y a un sujet de dépôt/reprise sauvages sur le site Tour Eiffel, en discussion avec la Préfecture de Police.

L'équipe projet précise que le schéma de l'aménagement du Trocadéro prendra en compte les conflits entre les véhicules souhaitant tourner à gauche et les autres, et envisagera sûrement des feux tricolores. Concernant le boulevard Saint Marcel, la situation et l'aménagement proposé ne sont pas tout à fait comparables.

B. AUTOCARS DE TOURISME

- *Je suis résidente du quartier, j'ai appris lors de l'atelier du 15 juin qu'un parking était envisagé sur l'avenue George Mandel. Est-ce que cela a évolué à la suite de la concertation ?*
- *En tant qu' élu du 16^{ème} effectivement le projet pose question, aujourd'hui pour ceux qui travaillent et vivent dans le 16^{ème} arrondissement. Le tourisme m'intéresse : comment la circulation est envisagée en particulier celle des autocars, localiser un stationnement avenue George Mandel est un crève-cœur. Je soutiens le projet si on trouve une autre solution. Un complément de dossier permettant au grand public de mieux comprendre le projet envisagé est effectivement souhaitable.*
- *Vous dites qu'aucune décision n'a été prise concernant la création d'un parking avenue Mandel, mais la concession de parking a été supprimée pour les riverains ! Il y a bien eu une décision ? Ce sera de la promenade ?*
- *Je vous remercie pour toutes ces précisions. Mais s'il n'y pas d'autocars, qu'est-ce qu'il y aura sur le terre-plein de l'avenue Mandel ?*
- *Pouvez-vous nous garantir qu'il n'y aura aucune place d'autocars avenue George Mandel ?*

Les services expliquent que l'idée est de répartir la gestion du stationnement, ce qui a été évoqué en atelier en toute transparence avec la présentation de planches du concours, mais la Ville ne retiendra pas l'option d'implantation d'un grand parking avenue George Mandel.

Les élus affirment que la présence des cars de tourisme à Paris est limitée dans le temps. Il a déjà été annoncé que le diesel ne serait plus accepté à partir de 2024, et les moteurs thermiques interdits à partir de 2030. D'autres candidats aux municipales veulent d'ailleurs interdire leur accès selon un

calendrier encore plus court, 2022 notamment. Des discussions sont en cours avec les autocaristes au sujet des cars fonctionnant au diesel. La Ville de Paris considère qu'ils posent un problème dans toute la ville à cause de leur taille. L'enjeu consiste à mettre en services des véhicules propres, de plus petite taille, plus adaptés à la densité et la taille de la Ville de Paris, favorisant un tourisme respectueux de l'environnement.

[Les élus et les services de la Ville de Paris le confirment](#), il n'y aura pas de stationnement de bus avenue Mandel. « *Il n'y aura pas de parking d'autocars, mais pourquoi pas un aménagement du terre-plein central. La concertation est utile pour ce type de proposition, si on végétalise la place du Trocadéro, pourquoi ne pas prolonger ce verdissement ? Cela sera étudié par l'équipe.* »

C. TRANSPORTS EN COMMUN

- *La ligne 72 devait être « boostée », qu'en est-il ? Elle est maintenue dans le projet ?*

La ligne 72 traversera le pont d'Iéna et passera sur Varsovie. Ce sera une ligne en site propre, donc un vrai transport en commun efficace. Les lignes de bus continueront bien à passer sur l'avenue des Nations Unies.

D. CYCLES

- *Quelles seront les aménagements sur les quais bas ? Il y a une question de continuités piétonnes et cyclables !*

Sur le quai Javel, une centrale de béton Lafarge est implantée. La Ville de Paris travaille pour qu'une partie de ce quai soit circulaire par les piétons et les cyclistes, mais ce sont des situations compliquées car la politique de la Ville de Paris (plus de bois et moins de béton) ne recoupe pas toujours les objectifs d'autres acteurs institutionnels.

E. USAGES ET AMENAGEMENT

- *Nous avons lancé une pétition qui a recueilli près de 2500 signatures pour demander à ne pas avoir de scènes et d'évènements place du Trocadéro.*
- *A quoi serviront les gradins proposés sur la nouvelle place du Trocadéro ?*
- *La question du bruit m'inquiète, j'habite coté 7^E et tout le bruit traverse la Seine.*
- *Je suis vice-président de l'Association des Amis du Champ-de-Mars. On nous a parlé de kiosques événementiels, qu'en est-il ?*

[La Ville explique](#) que l'aménagement proposé au Trocadéro est un espace en gradins permettant d'apprécier la vue sur le grand site, de se poser et d'offrir un nouvel espace vert. Celui-ci n'est pas destiné à accueillir d'évènements regroupant 12 000 personnes comme cela a pu être évoqué.

[L'équipe de maîtrise d'œuvre précise](#) que le projet ne change pas trop le nivellement de l'existant, garde les vues comme elles sont. L'aménagement permet de prolonger l'axe, d'offrir un point de terminus sous la forme d'un amphithéâtre vert.

Les élus rappellent que 7 millions de personnes montent à la Tour Eiffel et 20 millions visitent le site et ses abords. L'embarquement offrira un point de vue apaisé, moins pollué, plus agréable. « Les assises sont rares aujourd'hui sur l'esplanade du Trocadéro, il nous a semblé que c'est une proposition remarquable de l'équipe ». Les élus portent collectivement l'idée de déplacer les événements du Champ-de-Mars vers la place de Varsovie, où cela n'endommagera pas les espaces verts.

- *Je suis pour un aménagement qui ne dénature pas le patrimoine parisien des arbres, un style haussmannien.*
- *A quoi sont destinés les emplacements de kiosques temporaires ? Nous avons l'expérience de l'aquarium de Paris où il y a de l'été jusqu'à septembre de la musique régulièrement à l'extérieur.*

Un des kiosques sera destiné à l'information pour les touristes et riverains au niveau du Trocadéro. Deux autres installations temporaires pourront accueillir épisodiquement un peu d'événementiel place de Varsovie, où il y a moins de riverains.

Au Trocadéro, il pourra y avoir aussi des kiosques pour des souvenirs, des glaces, rien n'est figé.

- *Le secteur Trocadéro est un lieu historique pour la pratique des sports de glisse, il y a même des compétitions. Le choix du béton désactivé sur l'esplanade du Trocadéro et les abords nous semble dommageable pour ce type d'usages.*

L'équipe de maîtrise d'œuvre précise qu'elle est actuellement à l'étape du diagnostic et de l'esquisse. Au moment de l'Avant-Projet (AVP), elle pourra affiner les choix de matériaux : « Au Trocadéro nous proposons de réutiliser des pavés existants que l'on a autour. Pour le béton désactivé, nous l'étudierons en termes d'imperméabilisation des sols pour trouver un bon équilibre entre les matériaux. Nous sommes informés que c'est un espace de glisse, nous en tiendrons compte ! »

La Ville précise que le skateboard est une discipline inscrite aux JO en 2024. « Nous souhaitons aussi regarder ce projet avec une entrée famille, pour qu'il y ait des pratiques de tous âges, pour les petits et grands. Où est-ce que les enfants apprendront à faire de la trottinette par exemple ? Nous veillerons à vous apporter une réponse. En revanche, nous souhaitons désimperméabiliser le site donc il faudra trouver des équilibres. »

F. SECURITE, CONFORT, PROPRETE

- *Qu'est-ce que vous attendez pour saisir les vendeurs à la sauvette ?*
- *Quelle est l'assistance et la vigilance policière ? Les lieux sont déjà assez malfamés et ce nouvel espace est propice à d'autres mauvais usages...*

La Ville précise que le type de procès-verbal pour la vente à la sauvette nécessite un pouvoir de police que la Ville n'a pas. « Il faut plaider auprès du Préfet de police. » La police ne peut pas agir sur le tapage nocturne. Cette situation résulte d'un partage de compétences et de pouvoirs complexe et peu lisible entre la Ville et la Préfecture de Police.

- *Le parc Franklin est infréquentable avec des enfants, pourquoi ne pas fermer les jardins du Trocadéro ?*
- *Dans l'idée les jardins ouverts pourquoi pas, mais dans les faits il y a du trafic, de la prostitution ...*
- *Je suis vice-président de l'association des Amis du Champ-de-Mars, je m'interroge sur le statut de ces espaces : il y a une confiscation au profit des intérêts privés sur le Champ-de-Mars. Est-ce qu'il y aura un entretien particulier ? Il faudrait quelque chose de clair et précis.*
- *Concept intéressant mais quand on voit l'entretien actuel : grilles non remplacées, pelouses...*
- *Cela fait peur ! Ce que vous proposez est très beau, mais c'est effroyable d'un point de vue propreté. Il faut que la Mairie de Paris prenne sa responsabilité et qu'elle paie un gardien.*

Concernant une fermeture éventuelle des jardins, il n'est pas question de barricader cet espace extraordinaire avec des grilles. Dans la façon dont la Ville réfléchit en termes d'appropriation par les Parisiens, ce n'est pas envisageable. De plus, les élus et les services ne sont pas convaincus que des grilles empêcheront les personnes de passer. Historiquement les parcs ne sont pas fermés, comme le parc du Ranelagh qui est ouvert. Il y a un besoin d'espace vert pour se poser, se ressourcer.

Dans les parcs fermés, ces grilles sont franchies en permanence. Les Jardins du Sénat appartiennent à l'Etat, qui choisit de les fermer, mais ils seront bientôt ouverts. La Ville de Paris choisit d'ouvrir de plus en plus de parcs et jardins la nuit. Cette mesure vise à adapter les horaires des espaces verts aux usages des Parisiens, notamment pour ceux qui ne partent pas en vacances, mais aussi à renforcer l'accès aux îlots de fraîcheur que représentent les grands parcs et jardins en cas de canicule.

En matière d'entretien, les parcs sont équipés d'arrosage par goutte à goutte avec de l'eau non potable. Les jardiniers prendront des précautions sur cet espace bien particulier, afin d'en garantir la durabilité. Le Champ-de-Mars et le Trocadéro sont nettoyés tous les matins. Concernant les incivilités, il n'y a pas de solution miracle pour empêcher les jets de déchets. Avec 30 hectares de nouveaux jardins, le personnel sera renforcé. Vous pouvez également utiliser l'application « Dans ma rue » pour signaler des dysfonctionnements dans l'espace public. Nous déployons également de nouvelles poubelles dans les rues de Paris contre les incivilités.

Aujourd'hui, les pelouses pâtissent de l'usage des jardins, demain ceux-ci seront modifiés et les pelouses pourront être mieux entretenues. Des start-ups françaises travaillent sur l'entretien des pelouses techniques.

L'équipe de maîtrise d'œuvre cherche dans le projet à trouver un équilibre entre espaces verts et espaces minéraux. Une série de petites places minérales est proposée, il y en aura une devant l'amphithéâtre pour avoir des petits évènements éphémères : petits concerts, spectacles de danse et de musique ...

Le projet ne changera pas tout, notamment les comportements individuels. Néanmoins tous les jours la Ville de Paris essaie d'améliorer les espaces. C'est un débat légitime. « *Nous pensons aussi qu'un bel espace dissuadera les mauvais comportements.* »

- *Je vous remercie de votre compréhension : je partage votre avis sur la propreté. Nous espérons qu'il y aura beaucoup de poubelles !*

Les élus précisent que c'est également un problème culturel. Par exemple, à Tokyo il n'y pas de poubelles dans la ville, mais il n'y pas non plus de déchets par terre. Les personnes considèrent que les gens qui produisent les déchets doivent les rapporter chez eux. Paris est la ville où il y a le plus de poubelles par habitant.

- *La pérennité du site pose aussi question. Je pense par exemple au parc André Citroën qui est un peu dégradé. Je m'interroge aussi sur l'eau stagnante. Avec réchauffement climatique il faudrait prendre en compte le moustique tigre ou encore les risques de la dengue par rapport aux plans d'eau.*
- *Les systèmes d'arrosage sont détériorés la nuit par ceux qui sont sur les pelouses. Quelles sont les réponses sur la problématique des rats ? Nous avons entendu parler d'un règlement sur l'impossibilité de traquer les rats en raison de la pollution des sols.*
- *Je suis riverain et le document de la 1^{ère} concertation est très bien fait, il permet de comprendre la façon dont les données sont recueillies et comment cela a pu améliorer le cahier des charges. Ce qui m'interroge, c'est l'idée de se dire qu'à ce stade la commande publique concerne l'aménagement du site mais pas les problématiques de gestion et d'exploitation qui pourtant représentent 90% des questions posées. Vous nous renvoyez vers les services et la préfecture. C'est de la responsabilité de la Mairie d'apporter des solutions. Selon moi c'est important d'éclairer les débats sur l'exploitation et la gestion.*

Concernant le moustique tigre la Ville de Paris a mis en place une gestion précise de ce sujet. Il y a des mares dans beaucoup de jardins, à l'intérieur de ces mares il y a des animaux qui permettent d'éviter les eaux stagnantes.

Sur le parc André Citroën des travaux de réfection devraient voir le jour en 2020/2021.

Les élus précisent qu'ils sont favorables à davantage de répression mais qu'ils n'ont pas aujourd'hui pas les moyens de cette répression. Le montant de la verbalisation semble insuffisant et la Ville n'a pas les outils en main pour l'augmenter. D'autres villes réussissent à faire évoluer les comportements. La Ville de Paris travaille par exemple sur la contractualisation concernant les trottinettes.

Les élus expliquent qu'il existe une norme européenne traduite en droit français interdisant certaines méthodes nocives pour la biodiversité. Cela concerne les rats mais aussi les oiseaux. La Ville utilise des systèmes de trappage, de boîtes contre les rats. La récente crue les a cependant faits remonter à la surface. Il y a tout de même moins de rats car les poubelles sont changées systématiquement au profit de *containers* dans lesquels ils ne peuvent pas entrer. Ils sont utiles malgré tout car mangent des déchets profonds. Les équipes de la Ville agissent également en verbalisant les gens qui nourrissent rats, les pigeons, etc.

- *Pourquoi dans des réunions comme ce soir la Préfecture n'est pas présente ?*

Les élus sont à votre écoute, devant des comptes aux citoyens qui les élisent, mais la Préfecture qui ne fonctionne pas de la même manière ne s'est pas faite représenter.

G. ENCEINTE VITREE

- *Est-ce que l'enceinte sera maintenue ? Il n'y aura plus la possibilité de passer sous la Tour Eiffel ?*

Les élus partagent le constat qu'il est dommage et triste de devoir limiter l'accès sous la Tour Eiffel. Le mur anti-intrusion et anti-balle a été installé à la suite d'une demande de Préfet de police, après les attentats, qui a mis le Conseil de Paris dans l'obligation de l'ériger.

- *Il faudrait une meilleure information pour dire que cet espace est libre d'accès après passage de la sécurité, sans payer.*

C'est une remarque intéressante dont la Ville prend bonne note.

H. PROCESSUS, CALENDRIER ET COUT

- *Combien coûte le projet ? Qui va payer ? Nos taxes d'habitation ?*

La SPL ParisSeine rappelle que le projet est chiffré à 72M€ TTC, cela inclut le coût de travaux (40M€ HT) mais également l'intégralité des études, des frais annexes, et des taxes.

Il est financé par la redevance de la SETE (la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel). En clair, ce sont les revenus générés par les billets d'entrée à la Tour qui financent le réaménagement.

- *Quand est-ce qu'il y aura un bilan de cette démarche ?*
- *Un écrit qui acte ce que vous nous avez annoncé ce soir ?*

Un bilan de la concertation sera rédigé et publié dans l'été : il comportera un bilan par la garante, puis des enseignements que la Ville en aura tiré. Il y aura un retour vers le grand public lors d'une réunion à l'automne ou avant la fin de l'année 2019.

La maîtrise d'ouvrage prendra des décisions à la suite des nouvelles propositions de l'équipe de maîtrise d'œuvre. L'objectif est de déposer un permis d'aménager et de construire en février 2020.